



Déclaration des élu.e.s CGT au CTP **Plus que jamais, soutien aux salariés en lutte pour leur salaire !**

Le 13 octobre 2022

Mesdames et Messieurs, les conseiller-e-s régionaux représentant l'Autorité territoriale, nous souhaitons, à l'occasion de ce dernier CTP de notre mandature, attirer votre attention sur le mouvement des salariés des raffineries qui sont, depuis des semaines, en grève pour exiger une juste revalorisation de salaire au regard de l'inflation galopante, de la très forte augmentation du coût de la vie et des profits records dégagés dans les groupes pétroliers.

La grève n'est jamais décidée par plaisir mais reste le seul outil légal à disposition des salariés quand le patronat refuse toute négociation. Les seuls otages ce sont les salariés à qui l'employeur ne répond pas durant le délai règlementaire du préavis.

Pour la CGT, la grève décidée et votée par les travailleurs est toujours légitime. Il est inacceptable que des élus et autres personnalités remettent en cause ce droit constitutionnel, en appelant à briser la grève par le pourrissement y compris par le recours à la force.

Pour mémoire, lors du mouvement des retraites de 2010, le gouvernement Sarkozy s'était essayé aux réquisitions et a été tancé par l'OIT.

La CGT a interpellé la Première Ministre pour que s'ouvre immédiatement, dans les raffineries comme dans toutes les branches, les négociations sur les légitimes revendications des salariés.

La revalorisation du point d'indice de 3,5 % pour les agents publics ne répond pas lui non plus à nos difficultés financières. La CGT Région Occitanie et sa fédération CGT des Services Publics continuent à exiger du gouvernement une augmentation de 10 % du point d'indice, seule à amortir la flambée des prix sur les produits de première nécessité et sur la facture énergétique.

Par ailleurs, alors que la dynamique de la TVA sur les carburants rapporte 750 millions d'euros aux Régions, et que le dernier rapport de la Cour des Comptes du mois de juillet dernier, relève la bonne santé financière des collectivités territoriales, nous ne comprenons pas l'annonce dans le dernier Actu RH d'une mise en œuvre du RIFSEEP aux mieux d'ici deux ans pour les bas salaires et au plus tard dans cinq ans pour tous les autres agents régionaux.

Cette annonce n'est pas à la hauteur des fortes attentes des agents et encore moins par rapport aux déclarations d'un exécutif soucieux du pouvoir d'achat de ses personnels.

Ces revendications ne peuvent être remises en cause quand l'inflation galope, que les profits des entreprises sont indécents comme les augmentations de leurs dirigeants (+52% pour celui de Total Energie en 2021, pour un salaire annuel de 5,9 millions d'euros).

Tout en réaffirmant son soutien indéfectible aux luttes en cours, la CGT apportera la solidarité financière aux salariés mobilisés via son fonds de solidarité aux luttes.

L'urgence est d'ouvrir les négociations dans toutes les branches professionnelles y compris dans la Fonction Publique et de les satisfaire.

Les élus.e.s CGT au Comité Technique Paritaire

Les coordonnées du syndicat CGT au Conseil Régional Occitanie

Toulouse : CGT - Hôtel de Région – 22, boulevard maréchal Juin – 31406 TOULOUSE cedex 9

Bâtiment Sud – Bureau A123. - 05 61 33 57 68 – 06 75 51 87 04

Montpellier : CGT – 201, avenue de la Pompignane – 34000 MONTPELLIER - 06 08 10 24 83

Site internet CGT Conseil Régional : www.cgt-region-occitanie.com / Courriel : syndicat-cgt@laregion.fr